



L'informateur

91 – le 2 mars 2021

Bonjour à tous,

Notre communauté a maintenant 30 ans. Aujourd'hui, on vous invite à l'introspection. On jase respect des règlements.

Pas parce qu'on se sent moine et qu'on prêche vertu mais parce que **le sort de notre lac et la qualité de la vie communautaire sont directement liés au respect des règlements.**

Bouaff... s'pas grave...

Moi, j'aime ça voir le lac quand je suis assis dans mon salon. J'ai de très grandes fenêtres pour jouir d'une belle vue. Mais merde, je vois à peine le lac à travers les arbres. Zone de protection de 15 mètres, qu'y disent ? Pas le droit de couper des arbres dans la zone ? Bouaff... je vais en couper kekzuns, ça paraîtra pas.

Moi, j'ai pas le temps de têter sur la route à 40 km/h.

Hey, man, la demande est forte. J'ai booké mon chalet sur Airbnb pour la moitié de l'été.

Moi, j'ai besoin d'un beau sentier ben large pour descendre au bord du lac. Ma belle-mère a de la difficulté à marcher.

À soir, on va faire un party petté chez nous. Mes parents, y ont un maudit bon système de son.

C'est vraiment beau notre chalet, le soir, quand il est tout éclairé. Je suis fier de notre chalet, j'aime ça le voir, comme ça le soir. Pis en plus, ça fait peur aux voleurs.

Kin, mon voisin s'est construit un beau cabanon sur le bord de l'eau. On a-tu le droit de faire ça ? Ça doit bien, il l'a fait. J'm'en fais un moi aussi.

Ben... c'est grave

La zone de protection est affaiblie par toutes les coupes d'arbres, un peu partout. C'est avec des cennes qu'ont fait des piastres ? C'est en y coupant deux trois arbres qu'on accélère l'érosion des rives.

C'est roulant à 50-60-70 km/h sur la route qu'on lève la poussière qui tombe dans le lac et le pollue.

C'est en faisant jouer sa musique sur le quai flottant ou en faisant un party bruyant dans le chalet, le soir, qu'on achale 60 voisins.

C'est en faisant un beau sentier vers le lac qu'on permet à la pluie d'apporter plein de sédiments dans le lac.

C'est en projetant trop de lumière, le soir, qu'on casse la magie nocturne de notre lac.

C'est en construisant sans permis un cabanon ou autre sur notre terrain qu'on donne la « permission » aux voisins de faire pareil... et d'affaiblir la rive.

Résumons : un lac qui lentement mais sûrement se dégrade, une vie communautaire aussi.

Réitérer les principes : la Paix, la Nature

La priorité, c'est que demeure cette vision première du magnifique projet du Lac Clair.

On a déjà beaucoup fait en ce sens. Vous vous souvenez certainement qu'en 2008, c'est à la Société Provancher que nous avons fait appel pour acquérir, de la Société de développement du Lac Clair, la montagne au sud-est de notre lac pour la conserver naturelle en évitant que des terrains y soient vendus. 78 des 110 propriétaires ont donné collectivement 360 000 des 710 000 \$ nécessaires. Ne gâchons pas cet effort par un laxisme nocif.

Vos administrateurs se mettent dès maintenant à l'œuvre. Ils vont préparer ce qu'il faut pour ramener nos règlements dans la sphère mentale de chacun et créer un sentiment communautaire chez tous.

Il faut créer une solidarité qui permette de dépasser la gêne, le malaise d'intervenir auprès des délinquants. Ceux-ci, d'ailleurs, sont plus souvent insouciant, distraits, ignorants de certaines de ces règles, que véritablement délinquants.

Vous serez mis au parfum sous peu. Des Bulletins *ad hoc* s'en viennent.

Et qu'en pense la population lacustre ?

Claire Truite est allée voir son ophtamo la semaine dernière. « Docteur, je dois me faire opérer pour des cataractes. Il y a 20 ans, je voyais à 12-15 mètres. Maintenant, je ne vois pas plus loin que 6-7 mètres ». « Ce ne sont pas vos yeux, madame Truite, vous n'avez pas de cataractes, c'est l'eau qui est devenue trouble. C'est la faute des humains ».

« Coud donc, » de songer Claire Truite « c'est moi le poisson dans tout ça... ».

Vos administrateurs

www.lacclair.org